



DERNIERS REFUGES

*Atlas commenté des Réserves Naturelles
dans le monde*

Préparé par

L'UNION INTERNATIONALE
POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE
ET DE SES RESSOURCES

Préface par

ROGER HEIM

Membre de l'Institut de France

*Président de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature
et de ses Ressources*



ELSEVIER

les vastes espaces ainsi soustraits au mythe actuel de la mise en valeur à tout prix sont encore l'objet de regrets amers sinon de violentes récriminations de la part de tous ceux qui s'imaginent que leur ouverture à la prospection minière révélerait aussitôt des gisements ou des filons d'une très grande valeur.

L'homo economicus est insatiable. Et par un jeu curieux de l'esprit de contradiction, son appétit s'oriente presque toujours par prédilection vers les rares zones du monde où, pour sauvegarder de derniers lambeaux intacts du patrimoine naturel de l'humanité, il lui a été demandé de s'abstenir de pénétrer.

HISTORIQUE DE LA PROTECTION DE LA NATURE

PAR M.C. BLOEMERS

LORSQU'ELLE se borne à la trame des faits, l'Histoire n'est guère plus qu'un jeu d'ombres. Ce n'est que lorsqu'elle fait ressortir les mobiles qu'elle acquiert couleur et relief. Car les actions des hommes ne sont reliées dans le temps que par le développement, tant individuel que collectif, de leurs efforts et de leurs moyens de réalisation.

L'histoire de la protection de la nature devra donc exposer l'évolution des rapports entre l'homme et la nature à partir du moment où il prend conscience qu'il s'agit là d'un objet non seulement digne de sa sollicitude, mais aussi susceptible d'être subordonné à son attitude. Dans le cadre restreint d'un tel historique, nous nous bornerons à tenter de donner une esquisse rapide de cette évolution.

Il ne pourra être question de considérer la nature comme un objet de préoccupation humaine tant que l'homme primitif se sentira rattaché par toutes ses fonctions vitales à un entourage où il n'existe pas de frontière entre une sphère d'influence purement humaine et une autre. Parfois une expérience séculaire a appris à cet homme comment il peut subsister sans porter atteinte à ses sources d'existence. Ce mode de vie est alors fixé, prescrit par des « tabous ». Mais il apparaît bien que dans ces cas, on ne puisse penser à la protection de la nature, car les migrations des peuplades primitives vers des espaces nouveaux, où leurs tabous n'étaient pas encore imposés, ou d'autres changements dans leurs conditions de vie — et ici les influences civilisatrices modernes ont joué un rôle néfaste — ont conduit à diverses reprises à la destruction de la nature, telle l'extermination d'espèces animales, même d'espèces qui, en subsistant, eussent été d'une réelle valeur pour ces peuples.

On ne peut pas davantage parler de protection de la nature quand Platon plaide en faveur du reboisement des collines de l'Attique en vue de régulariser l'approvisionnement en eau et d'empêcher l'érosion des sols arables. Dans la collectivité où il vivait, sa pensée ne pouvait pénétrer selon une mesure telle qu'elle eût pu donner naissance à des interventions collectives de coercition. Il est d'ailleurs probable que la vie collective n'était pas encore suffisamment organisée à cette époque pour que de telles mesures fussent possibles.

Ce n'est que plus tard que la volonté de protéger et la possibilité de réaliser se rencontreront; encore le but et le résultat seront-ils limités. Déjà au moyen âge, les souverains promulguent des lois qui limitent la liberté de leurs sujets, ou tout au moins du commun des mortels, dans leur droit de tuer le gibier ou de procéder à des coupes dans certains bois déterminés. En fait, il s'agit toujours dans ce cas de sauvegarder les intérêts du souverain ou de la noblesse privilégiée. Même là où les petites communautés locales imposent à leurs membres de telles restrictions, c'est toujours avec des objectifs économiques limités. On peut citer cet exemple peu connu de l'accord par lequel, le 16 avril 1576, le prince d'Orange et les États de la Hollande s'engagèrent vis-à-vis du magistrat de La Haye à maintenir le « Haagse Bos » (Bois de La Haye) perpétuellement intact.

Il serait injuste de dénier à ces mesures tout souci de la protection de la nature; toutefois il faut admettre qu'elles sont issues d'un esprit totalement différent de celui qui plus tard devait donner sa grande impulsion à la protection de la nature.

Il convient pourtant de signaler, bien avant, une manifestation de cet esprit. Ce fut le 26 avril 1336, jour où Pétrarque, ayant gravi le mont Ventoux, dans le Midi de la France, ému à la vue du paysage, se surprit à oublier un moment le Créateur pour la création. On peut voir dans cette réaction une rupture avec le tour de pensée médiéval, qui n'admettait en fait, entre l'homme et la nature, d'autres liens que Dieu et le diable. Ici, l'homme sent l'existence d'un rapport direct avec cette autre chose près de lui-même, qui est un monde à côté du sien propre. C'est de ce sentiment, qui reflète toutes les nuances de l'instinct de conservation, du sens de la responsabilité ou du respect, qu'a pu naître plus tard le souhait de freiner la civilisation humaine lorsqu'elle a des effets destructeurs sur cette « autre chose ».

La première réserve naturelle fut établie en 1853 : un groupe de peintres français obtint qu'une partie de la Forêt de Fontainebleau fût mise sous la protection de la loi, afin de conserver intacte sa beauté. Un désir semblable s'empara de trois Américains qui, en 1870, partirent pour la région de Yellowstone en vue de vérifier les récits incroyables que l'on faisait sur les aspects étranges de la nature, et qui, un soir, près du feu de camp, en vinrent à la conclusion qu'il devait être possible de protéger et de conserver cette région « as a public park of pleasure ground for the benefit and the enjoyment of the people », ainsi que l'exprime la loi du 1^{er} mars 1872, qui établissait le premier parc national des États-Unis.

En fait, auparavant, après l'élan donné par les écrivains du XVIII^e siècle, c'est Alexandre von Humboldt qui apparaît comme le promoteur de l'idée de protection de la nature et en même temps, dans le domaine des sciences naturelles, de la théorie écologique qui s'y rattache si fermement déjà à notre époque. C'est lui le premier qui fait usage de l'expression « monument naturel », qui, vraisemblablement, ne vient pas de lui, mais d'un poète français de ses admirateurs.

Par les mots « monument naturel », on a voulu exprimer que la nature a produit des aspects remarquables qu'il convient de respecter et de protéger. Ces mots contiennent un souhait qui, provisoirement, ne semble pas encore réalisable.

C'est dans ce sens que l'expression fut généralement admise plus tard, quoiqu'elle semble mal choisie, si l'on se réfère à son sens littéral. Un monument est, en effet, un signe commémoratif ou, dans une acception plus large, un vestige des temps révolus, alors qu'il ne s'agit pas uniquement ici de formations géologiques et de « chênes de Wodan ».

L'expression a peut-être fait son chemin dans un autre domaine que celui de sa signification rationnelle. En effet, elle a une haute valeur sentimentale, notamment celle d'une « chose digne de respect ». Ceci paraît non seulement possible, mais s'applique peut-être justement au vrai ressort de la protection de la nature qui, bien qu'étayée d'arguments sociaux plus importants tels que : moyens d'existence pour l'homme, science ou tourisme, n'émane, au fond, que du sentiment de respect pour ce monde dont les mécanismes de vie dépassent toutes les conceptions humaines, et dont les formes surpassent en beauté toutes les œuvres de l'homme.

Quoi qu'il en soit, c'est avec la création de la première réserve naturelle que la protection active de la nature voit réellement le jour. Dans sa première phase, que l'on pourrait appeler de « protection » au sens strict du mot, cette activité est principalement orientée vers deux buts : l'établissement et la conservation de réserves, et la protection de la faune sauvage en dehors des réserves.

Le présent ouvrage contenant des renseignements abondants au sujet des réserves, nous nous bornerons à dire ici que, peu à peu, beaucoup de ces refuges de la nature vivante furent constitués dans toutes les parties du monde, encore qu'une extension de leur nombre soit aujourd'hui ardemment souhaitée, et que la constitution en réserve n'assure pas toujours la surveillance et les soins nécessaires.

Il subsiste donc, dans ce domaine, bien des vœux à combler.

Il convient encore d'attirer l'attention sur la protection de la faune en dehors des réserves, bien que cet aspect sorte du cadre du présent ouvrage. Depuis environ un siècle, ce qui préoccupait les amis de la nature et contre quoi il semblait possible de réagir, était la chasse effrénée. Celle-ci est surtout la conséquence de l'appât du gain, car elle procure peaux, chair, dents et autres parties du butin de chasse. Elle est parfois aussi — surtout pour les espèces rares — une manifestation de la passion de s'approprier. Une lutte tenace et longue était et est encore souvent nécessaire pour parvenir à une amélioration des législations nationales, puis des conventions internationales sur la chasse.

Certaines de ces conventions n'ont qu'une valeur théorique, d'autres sont d'une grande portée pratique. On peut citer la convention de Paris de 1902, relative à la protection de l'oiseau, convention remplacée par celle (non encore en vigueur) de Paris de 1954; la convention de Londres de 1933 pour la protection de la faune et de la flore africaines; celle de 1942 pour la Protection de la Nature dans l'hémisphère occidental; celle de Washington de 1946, sur la pêche à la baleine (de l'avis de beaucoup, les termes de cette convention ne sont pas assez rigoureux pour combattre efficacement la diminution de diverses espèces de baleines) et la convention de Londres de 1954 — très importante pour la faune, mais non encore en vigueur — contre la pollution de la mer par les résidus de mazout.

En ce qui concerne l'organisation, la protection de la nature prit corps également. Après des associations de recherche dans les sciences naturelles naquirent des associations consacrées à la protection de la faune, les premières en date étant le « Deutscher Verein zum Schutz der Vogelwelt » en 1875, la « Royal Society for the Protection of Birds » en 1889, la « Society for the Preservation of the Wild Fauna of the Empire » en 1903, le « Permanent Wild Life Protection Fund » aux États-Unis en 1913. Alors suivirent les associations en vue de la constitution de réserves, telles la « Société pour la Protection des Paysages » (France) en 1901, la « Vereniging tot Behoud van Natuurmonumenten in Nederland » en 1904, le « Schweizerische Bund für Naturschutz » en 1906, la « Society for the Promotion of Nature Reserves » (Grande-Bretagne) en 1912.

Cette récente période a été fortement marquée par l'influence personnelle stimulante de grands idéalistes comme le Suisse Paul Sarasin, l'Américain William Hornaday et le Hollandais P. G. van Tienhoven.

Ce fut surtout Sarasin qui porta l'organisation de la protection de la nature sur le plan international. Ici encore la voie mena de la science à la protection de la nature en général en passant par la protection de la faune. A divers congrès scientifiques internationaux fut



Alexandre von Humboldt (1769-1859). Éminent naturaliste et pionnier de la science moderne de l'écologie.

soulignée l'opportunité de la protection de la nature. Des conférences sur la protection des oiseaux, tenues à Paris en 1895 et en 1902, ont conduit à la Convention de Paris citée ci-dessus. En 1913 eut lieu à Berne une Conférence internationale pour la Protection de la Nature, au cours de laquelle 17 États décidèrent la constitution d'une Commission consultative pour la Protection internationale de la Nature. La première guerre mondiale empêcha cette commission, dont quelques membres seulement étaient désignés, d'amorcer son activité. Après la guerre, Sarasin ne parvint pas à lui insuffler une nouvelle vie. Ce ne fut qu'après sa mort et après la deuxième guerre mondiale que ses compatriotes, au cours de deux conférences internationales convoquées par la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature — à Bâle en 1946 et à Brunnen en 1947 — jetèrent les bases de l'Union Internationale pour la Protection de la Nature (U.I.P.N.), devenue aujourd'hui l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources (U.I.C.N.).

Deux autres organisations virent entre temps le jour.

En 1922, fut créé à Londres le Comité international pour la Protection des Oiseaux (C.I.P.O.) qui, s'appuyant sur 40 sections nationales, défend les intérêts de la protection des oiseaux partout dans le monde.

En 1928, grâce surtout à l'influence de Van Tienhoven, fut constitué un bureau international de documentation, qui porta jusqu'ici le nom d'Office International pour la Protection de la Nature (O.I.P.N.). Cette organisation, fixée alternativement à Bruxelles et à Amsterdam, a pris une part importante dans le développement de la protection internationale de la nature et vient d'être intégrée à l'U.I.C.N. dont elle constitue le bureau de documentation.

Le désir de soustraire totalement ou partiellement la nature à l'influence de l'homme est à la base de toutes les activités citées ci-dessus. Ce désir postule une limite nette entre le monde humain et la nature. On finira bientôt par croire qu'un contraste doit s'établir entre la fraction toujours croissante du monde que l'homme entraîne à la remorque de sa faute originelle, et les restes dispersés où la nature survit dans son aspect paradisiaque. Cette attitude est négative dans la mesure où elle tend à rendre la nature à ses propres lois par l'élimination de l'influence de l'homme, dans l'espoir que ce « laisser faire » fera éclore l'équilibre le plus favorable.

Cette première phase de « protection intransigeante » est issue d'une époque où les données de la situation économique étaient peut-être moins complexes; elle devait inévitablement susciter une réaction.

Les conditions nouvelles que nous ont imposées l'accroissement rapide et inimaginable jusqu'ici de la population du globe, le développement fulgurant de la technique, deux guerres mondiales, nous ont appris à faire face à des réalités qui n'étaient pas apparentes il y a cinquante ans : nous savons aujourd'hui qu'il n'est pas possible d'établir une cloison étanche entre le monde des humains et la nature à l'état pur, et qu'il existe une étroite interdépendance entre tous les éléments qui composent notre planète.

Après celle de « protection », une nouvelle conception de la protection de la nature s'est fait jour. Elle pourrait être désignée comme celle de la « conservation ». C'est la conception d'une terre occupée par une grande communauté biologique, dont l'homme fait partie intégrante, avec tous ses besoins matériels et spirituels, et dans laquelle il constitue un facteur important que l'on ne peut ignorer. L'attitude de l'homme devrait permettre autant que possible de sauvegarder la richesse du milieu où il vit tout en y puisant pour satisfaire ses besoins.

Ici encore, le vœu et la possibilité de sa réalisation sont en liaison. Le développement des idées qui vient d'être esquissé n'aurait jamais pris de l'extension si les conditions économiques et administratives ne s'étaient modifiées dans un sens analogue. Dans un monde qui offrirait assez d'espace pour permettre une grande liberté d'action individuelle, la protection de

LE POIDS DE L'ÉROSION SUR L'ÉCONOMIE D'UN PAYS ± 370 AVANT JÉSUS-CHRIST

Platon, *Critias*, édit. en français, « Œuvres Complètes », vol. X (Paris 1925).

Mais, en ce temps-là, le pays encore intact avait, au lieu de montagnes, de hautes collines; les plaines qui portent aujourd'hui le nom de Phelleus (désigne une contrée pierreuse de l'Attique) étaient remplies de terre grasse; il y avait sur les montagnes de grandes forêts, dont il reste encore aujourd'hui des témoignages visibles. Si, en effet, parmi les montagnes, il en est qui ne nourrissent plus que des abeilles, il n'y a pas bien longtemps qu'on y coupait des arbres propres à couvrir les plus vastes constructions, dont les poutres existent encore. Il y avait aussi beaucoup de grands arbres à fruits et le sol produisait du fourrage à l'infini pour le bétail. Il recueillait aussi les pluies annuelles de Zeus et ne perdait pas comme aujourd'hui l'eau qui s'écoule de la terre dénudée dans la mer, et, comme la terre était alors épaisse et recevait l'eau dans son sein et la tenait en réserve dans l'argile imperméable, elle laissait échapper dans les creux l'eau des hauteurs qu'elle avait absorbée et alimentait en tous lieux d'abondantes sources et de grosses rivières. Les sanctuaires qui subsistent encore aujourd'hui près des sources qui existaient autrefois portent témoignage de ce que j'avance à présent.

LE POIDS DE L'ÉROSION SUR L'ÉCONOMIE D'UN PAYS, 1950 APRÈS JÉSUS-CHRIST

D'après les chiffres donnés par H.H. Bennett dans *Soil Conservation* pour les États-Unis.

1. RÉDUCTION DES SUPERFICIES CULTIVABLES :

LA SUPERFICIE CULTIVABLE ACTUELLEMENT AUX ÉTATS-UNIS EST DE 186 MILLIONS D'HECTARES. — DEPUIS 150 ANS, ON ADMET QUE 120 MILLIONS D'HECTARES ONT ÉTÉ TOUCHÉS PAR L'ÉROSION.

| | |
|---|-------------|
| Terrains ne permettant plus aucune culture ha | 20.000.000 |
| Terrains presque complètement dégradés | 20.000.000 |
| Terrains dont 50% de la couche arable a été emportée par l'érosion | 40.000.000 |
| Terrains touchés par un début d'érosion.. | 40.000.000 |
| TOTAL... ha | 120.000.000 |

2. PERTES ANNUELLES DUES À L'ÉROSION :

L'ÉROSION COÛTE, CHAQUE ANNÉE, AUX ÉTATS-UNIS, PRÈS DE 300 MILLIARDS DE FRANCS FRANÇAIS SE RÉPARTISSANT AINSI :

| | |
|---|-----------------|
| Pertes subies par les cultivateurs fr.fr. | 140.000.000.000 |
| Dégâts causés au système routier | 63.000.000.000 |
| Dégâts causés aux voies de chemin de fer. | 35.000.000.000 |
| Dégâts causés aux réservoirs par envasement. | 10.500.000.000 |
| Dégâts causés aux voies navigables et aux installations portuaires (frais de dragage).. | 10.150.000.000 |
| Domages causés aux installations de drainage ou d'irrigation... .. | 11.550.000.000 |
| Contribution de l'érosion dans les ravages causés par les inondations.. | 10.500.000.000 |
| Domages causés à la faune | 1.750.000.000 |
| Domages causés dans les agglomérations urbaines (travaux de réfection de berges, dragages). | 8.750.000.000 |
| TOTAL... fr.fr. | 291.200.000.000 |

3. BUDGET D'UN SERVICE DE CONSERVATION DES SOLS

| | |
|--|-------------|
| Budget du Service de Conservation des Sols des États-Unis pour l'année 1951.) | |
| Dépenses et salaires pour les Recherches.. fr.fr. | 350.000.000 |
| Dépenses et salaires pour les Travaux de conservation. | 18.000.000 |
| Fonds spéciaux (pour la rétribution des travaux des services spécialisés, photos aériennes, études, fournitures de grains, etc... ainsi que pour la formation de techniciens étrangers) | 4.000.000 |
| TOTAL... fr.fr. | 372.000.000 |

la nature pouvait se borner à acquérir et administrer des réserves, et à limiter les abus au moyen de règlements, par exemple dans le domaine de la chasse. Dans le monde actuel, qui doit faire face à des situations plus complexes, le rôle des autorités est devenu plus important en bien des domaines et la coordination des activités s'est avérée nécessaire, dans les pays eux-mêmes comme dans le cas des organisations internationales. Ces voies ouvertes à la protection de la nature lui donnent l'occasion d'exercer un rôle dirigeant plus actif. Cette conception nouvelle ne manque pas d'avoir des conséquences sur les réserves.

Il est devenu évident qu'une réserve est très rarement isolée au point qu'il soit possible d'éliminer les influences de l'homme. C'est dans les réserves relativement petites ou très petites enclavées dans les régions à population dense qu'il apparut d'abord que ces influences se faisaient sentir malgré les enclos et la surveillance. Inversement, il semble bien qu'à l'origine de communautés vivant dans les réserves, des influences humaines vieilles de nombreuses années ont agi, et que leur élimination complète conduirait à des changements profonds et à l'appauvrissement. Et non seulement là, mais également dans les toutes grandes réserves des régions peu peuplées, on discerne les conséquences de l'action ou de la négligence de l'homme. Des établissements, des modifications au régime des eaux, des défrichements peuvent conduire, sur des distances de plusieurs centaines de kilomètres, au déplacement de la faune et à d'autres modifications. De plus en plus, l'intervention humaine fut reconnue nécessaire au maintien des caractères particuliers qui donnent aux réserves leur valeur.

Les conceptions exposées ici ne sont certainement pas admises partout et dans toutes leurs conséquences. Il existe encore beaucoup de régions qui sont traitées en réserves intégrales au sens orthodoxe du terme. Il peut s'agir en effet de lieux qui, en raison de leur nature et de leur situation, n'exigent en réalité rien de plus que la protection; mais les partisans de la nouvelle doctrine sont convaincus que ce cas est tout à fait exceptionnel, et qu'une observation attentive et l'interprétation scrupuleuse des phénomènes que l'on espère pouvoir observer dans ces réserves inviolées conduiront à la constatation que presque partout est présente l'influence destructrice de l'homme; qu'après un temps plus ou moins long, cette influence conduit au dépouillement et que seuls les efforts de l'homme peuvent l'arrêter.

La fonction des réserves naturelles est également apparue sous un autre aspect. Tandis que l'intervention de l'homme dans les réserves s'avère non seulement permise mais même souhaitable, réciproquement l'homme s'efforce de laisser la nature jouer un rôle actif dans la contrée sur laquelle il a jeté son dévolu en vue d'assurer ses moyens d'existence. Des espaces de verdure et de nature sauvage doivent aider à protéger l'agriculture contre l'assèchement et l'érosion des sols, contre l'éclosion brutale de fléaux et de maladies. Les forces naturelles d'épuration doivent conserver saine l'eau des lacs et des rivières. Les inondations et la sécheresse sont évitées quand des coteaux boisés et des marais régularisent le régime des eaux. Les zones cultivées doivent également accueillir une faune et une flore naturelles et être biologiquement saines et belles. De nombreux éléments naturels devront y jouer le rôle de réserve, de refuge et de centre de dispersion des organismes autochtones.

Cette considération va peut-être conduire aux deux questions suivantes. Est-il réellement possible d'épargner la nature au milieu du grouillement de nos populations? Et, la différence entre les réserves naturelles et les régions cultivées est-elle encore réelle, ou seulement relative?

La tâche que se propose actuellement la protection de la nature est lourde en effet. Elle devra constamment opposer à l'intérêt particulier, aux espoirs à courte vue de gain rapide, le bien-être général actuel et surtout futur. De plus elle essaiera de gagner à sa cause l'appui des autorités, des spécialistes, des agronomes et de tous ceux qu'elle pourra convaincre, par des arguments solides d'ordre logique et scientifique, qu'il s'agit en l'occurrence d'une condition essentielle pour garder habitable leur contrée et la terre entière.



13*. LE RÔLE DES MUSÉES (1)

Les musées d'histoire naturelle peuvent acquérir une place importante dans la lutte contre le gaspillage des ressources naturelles en contribuant à la documentation du public et à son éducation.

En haut : Diorama montrant un groupe d'ours dans le County Museum de Los Angeles. *En bas* : Chèvres de montagne dans leur milieu naturel. Diorama du Smithsonian Institute de Washington.





Dans beaucoup de pays, ces idées cheminent et leur influence, quoique encore modeste peut-être, semble se manifester et gagner constamment du terrain. Elles ont été clairement exposées dans une déclaration signée le 5 octobre 1948, à Fontainebleau, par les représentants de 18 gouvernements, de 7 organisations internationales et de 107 associations nationales, qui, ce faisant, ont donné naissance à l'Union Internationale pour la Protection de la Nature.

Les considérations de cette déclaration, qui suivent ce chapitre, ont été développées au cours de plusieurs réunions de l'Union, notamment à Lake Success en 1949 et à La Haye en 1951. Elles définissent une tâche qui est entreprise avec conviction et qui devra contribuer au bien-être de l'humanité.

Pour en revenir une fois encore aux réserves, subsiste-t-il dans cette conception une réelle différence entre réserve et région cultivée, toutes deux étant soigneusement régies par l'homme armé de ses connaissances scientifiques?

Cette distinction existe en effet et ce sera notre devoir de la respecter et de la maintenir. Dans les régions cultivées, nous voulons essayer d'amener la nature à collaborer avec nous, nous voulons l'épargner là où c'est possible, pour notre plus grand bien; mais en dernier ressort, ce sont nos besoins matériels que nous sommes contraints de servir par cette voie. Dans les réserves, ce sont ces besoins matériels qui doivent rester subordonnés. Ces « sanctuaires », nous devons les conserver et les défendre afin qu'ils nous aident à satisfaire nos besoins les plus élevés, besoin de savoir, besoin de contempler, besoin de nous évader d'une société rationalisée à outrance, mais surtout besoin de nous incarner dans notre respect pour un monde qui n'est pas l'œuvre de l'homme.



14*. LE RÔLE DES MUSÉES (II)

En haut, à gauche : L'air glorieux du responsable de ce massacre, qui témoigne de l'abondance de la faune d'alors, paraît aujourd'hui bien démodé! *En haut, à droite :* Dans un musée de Pologne, des reproductions de plantes rares et protégées sont affichées à l'occasion d'une exposition sur la protection de la nature. *Ci-contre :* Exposition au Musée Zoologique d'Amsterdam. Le rôle de l'homme « prédateur » y est souligné. *En bas :* En 1872, la mangouste fut introduite à la Jamaïque pour se débarrasser des rats qui dévastaient les cannes à sucre. Dix ans plus tard, les rats ont à peu près disparu, mais toute la faune de l'île est également engloutie dans l'estomac de la mangouste, devenu un vaste cimetière. Les rats survivants se sont adaptés à la vie arboricole. (Panneau dessiné par Philippe Pilliod pour l'exposition UNESCO-UICN.)

LE RAT A TOUJOURS LE DERNIER MOT
THE RAT STILL HAS THE LAST WORD

